

De l'évaluation à l'accompagnement

Bloc-notes d'un congressiste

Rares sont les journées d'étude dont le programme est essentiellement consacré aux méthodologies : neuf interventions et neuf présentations de protocoles, de méthodes et procédures, d'outils, divers supports à l'évaluation du handicap ou des besoins des personnes. On ne saurait dire pourtant qu'il s'agit-là d'une mode ou d'un quelconque parti-pris ; la recherche scientifique pour comprendre la nature du handicap et la finesse de connaissances pour prendre en compte les besoins singuliers de chaque personne justifient cette exigence de rigueur.

Le traitement de ce programme nous conduit à nous poser quelques questions.

La nature complexe de l'autisme y est sans doute pour quelque chose ; elle expliquerait sans doute l'accent mis sur ces questions dans les colloques qui lui sont consacrés mais on ne peut s'empêcher de s'interroger : les autres types de handicaps peuvent-ils donc se dispenser de cette rigueur ? L'élaboration diagnostique et l'évaluation du besoin et des aptitudes des personnes ne nécessitent-elles pas également le recours à certaines méthodologies qu'il conviendrait de connaître et donc de débattre ?

Ensuite, concernant l'autisme, puisque de telles méthodologies sont nécessaires au repérage des besoins et aptitudes – et ceci, comme cela fut présenté, à propos de divers aspects essentiels pour la vie quotidienne des personnes : repérer la douleur, les expériences sensorielles notamment – en quoi les conditions de la pratique des professionnels s'en trouvent-elles affectées ?

Il nous semble qu'elles le sont à plus d'un titre. D'une part, l'élaboration du projet individuel exigeant ces préalables exploratoires, les professionnels doivent y être formés et les objets de formation sont nombreux. Ensuite, et comme cela fut expliqué, la mise en œuvre de ces protocoles individuels ayant un caractère « chronophage » (qu'il conviendrait de préciser) on en déduira sans peine que le ratio des accompagnants dans ces établissements devrait en tenir compte, sauf à compromettre tout espoir de mise en œuvre.

Jacques Chrétien